

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Février 2018

Présents : Mmes BAUDUIN Dominique, FORT Annick, MONGIN-BAUDOUIN Dominique, MM. BRUCHON Christian, BERT Dominique, BOLE Michel, LEGRAS Jean-Claude, MOUREAUX Pascal, BOILLOT Gérard, GELHAYE Arnaud, MILLET William, PETITHUGUENIN Vincent, PONTIROLI Michel, REYMONDET Daniel, ROBIN Emmanuel, SCHWARTZ Thierry.

Absents excusés : MM. REGARD Françoise (pouvoir à D. Reymondet), URIET Jean-Luc, LINARES Laurent (pouvoir à M. Pontiroli), GRAPPIN Michel (pouvoir à C. Bruchon), GARDIEN Alain (pouvoir à JC. Legras), DUCROT Jean-Marie (pouvoir à E. Robin), BERAUDIER Patrice (pouvoir à D. Mongin).

Absents non excusés : Mme SORLET Christelle, GOUDOT Sébastien.

Approbation du compte-rendu du 14 décembre 2017 : unanimité

ONF DESTINATION DES COUPES DE BOIS :

M. Boillot, adjoint en charge de la forêt, expose la destination des coupes de bois pour 2018, notamment pour l'affouage. Sont concernées les parcelles : 15, 25, 34, 35, 47.

Le Conseil Municipal valide ces coupes de bois.

Vote : 1 abstention, 1 contre.

TARIF ASSAINISSEMENT :

Mme le Maire propose une modification des tarifs de l'assainissement. Après discussion, il a été décidé de ne pas modifier ces tarifs pour 2018.

Vote : unanimité

AVIS SUR LE PLU DE QUINTIGNY :

La Commune de Quintigny a arrêté récemment son projet de modification de PLU, et en tant que commune limitrophe, nous devons donner notre avis.

Aucune remarque n'a été relevée pour ce PLU.

REVISION DU LOYER EPICERIE ST GERMAIN LÈS ARLAY :

Mme le Maire expose qu'un changement de propriétaires du fonds de commerce de l'épicerie « Sur la Place » va avoir lieu ce mois-ci, et soumet une éventuelle modification du loyer. Après discussion, il est décidé de ne pas modifier ce loyer.

Vote : unanimité

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de mécontentement d'une association « Les Amis du Café » en rapport avec l'épicerie. Il reste une interrogation sur les statuts de cette association, un courrier leur sera envoyé dans ce sens.

NOS ECOLES :

Madame le Maire donne les effectifs pour la prochaine rentrée : 104 élèves, en comptabilisant les moins de 3 ans.

Concernant le périscolaire, les enfants inscrits à la garderie sont au nombre de 65 et ceux de la cantine au nombre de 70.

Nous sommes menacés par une suppression de classe. Pour l'instant nous devons attendre la décision officielle et définitive de l'inspection académique. Une réunion de la commission scolaire sera mise en place pour la répartition ou non des classes sur les deux sites.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PLATEAU SPORTIF :

Une demande de subvention DETR a été effectuée auprès des services de l'Etat, il convient de régulariser cette demande par une délibération d'accord. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour ce projet de plateau sportif et sollicite l'Etat pour une subvention à hauteur de 35 %.

Vote : unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux d'intérêts généraux : Le jeune homme qui avait vandalisé les vestiaires du terrain de football en juin 2016 va venir pendant une semaine faire des travaux d'intérêts généraux sur la commune. Il sera demandé à son éducateur qu'il vienne effectuer ces travaux au printemps pour, entre autre, procéder au nettoyage des fossés, qui sont remplis de feuilles et qui auraient besoin d'être vidés.
- Liste des rues qui sont inscrites au programme de réfection de voirie à la CCBHS :
Rue de Proby, de Corcelles, Chemin du Clusiot et du Serein.
- Station d'épuration : Mme le Maire présente le travail effectué par notre agent communal François Barbaud, en charge de la station d'épuration, notamment la fabrication d'un appareil permettant de rincer et faire sécher les déchets des paniers avant de les mettre en sac poubelle.
Des relevés de cette station d'épuration ont été effectués par M. Michaud, ingénieur au Conseil Départemental, qui a pu constater que notre station est très bien entretenue grâce à notre agent communal et a félicité ce dernier.

Madame le Maire, Dominique BAUDUIN.

